



Communiqué de presse

Paris, le 16 janvier 2023

L'Académie des sciences et l'Académie des technologies déplorent la décision de supprimer la technologie en classe de 6^e



Copyright insta_photos - Adobe stock.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse vient de prendre la décision d'ajouter pour tous les élèves de 6^e une heure d'enseignement en français et en mathématiques, soit environ trente-six heures sur l'année scolaire. Ce complément d'enseignement se fera à volume horaire inchangé. Sur les vingt-six heures d'enseignements obligatoires en 6^e, c'est le « bloc » d'enseignements « sciences de la vie et de la terre - technologie - physique-chimie » qui servira de variable d'ajustement, passant de quatre heures à trois heures hebdomadaires en étant amputé de sa partie technologique.

Les deux Académies recommandent plutôt de consolider les bases de mathématiques à l'école élémentaire.

En effet, réduire à l'entrée au collège les enseignements de sciences et de technologie, qui sont intimement liés, leur paraît être un choix regrettable, au moment même où s'éveillent de premières vocations, où prennent forme des centres d'intérêt chez les jeunes mais aussi où apparaissent des visions erronées des sciences et de la technologie. De façon plus générale, les deux Académies s'inquiètent de longue date de la baisse de niveau des élèves en mathématiques, sciences et technologie alors que notre pays doit relever des défis majeurs en matière de santé, d'énergie, d'adaptation au changement climatique, de renforcement de son tissu industriel, mais aussi de résistance aux fausses nouvelles. La solution ne pourra pas venir de la réduction de la place des sciences et de la technologie dans les enseignements du socle commun.

A propos de l'Académie des sciences

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Les réflexions et débats qu'elle conduit ont pour rôle de fournir à tous un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte vis-à-vis des enjeux politiques, éthiques et sociétaux que pose la science. En vertu de cette mission, elle œuvre au partage de la science pour éclairer les choix des citoyens, et formule des recommandations, sur lesquelles peuvent s'appuyer les autorités gouvernementales. Elle soutient en outre la recherche, s'engage pour la qualité de l'enseignement des sciences et encourage la vie scientifique sur le plan international.

Contact presse

Direction de la communication et des événements
Hélène Perrin - Tél. : + 33 1 44 41 45 22 - presse@academie-sciences.fr

A propos de l'Académie des technologies

L'Académie des technologies promeut un développement technologique au service de l'homme, de l'environnement et d'un bien-être durable pour un progrès raisonné, choisi et partagé.

Elle regroupe 350 personnalités reconnues des divers secteurs économiques, de l'industrie, des scientifiques et des acteurs de l'éducation.

Placée sous la protection du Président de la République, elle émet des avis indépendants sur des grands choix technologiques et fournit des éléments de référence permettant d'éclairer le débat public.

Contact presse : SEITOSEI.ACTIFIN

Olivier Coppermann - olivier.coppermann@seitosei.fr - +33 6 07 25 04 48
Alexandra Imbert - alexandra.imbert@seitosei.fr - +33 6 09 22 83 45

Académie des Technologies
Le Ponant – 19 rue Leblanc – 75 015 Paris
Tél. : 01 53 85 44 44 - www.academie-technologies.fr - secretariat@academie-technologies.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de l'Académie des technologies,
merci de [cliquer ici >>](#)